

# Vous souhaitez intégrer un DUT R & T ou un BTS SN IR ?

## Vous avez déjà pensé à devenir militaire ?

### ➔ Nous vous aidons, vous vous engagez !

L'armée de Terre propose de vous sélectionner afin de vous accompagner lors de vos études (DUT, BTS), grâce à une allocation financière spécifique de 4.000€ par an.

Pour cela, vous vous engagez à souscrire un contrat (5 ans minimum) pour servir en tant que militaire dans l'armée de Terre à la fin de votre cursus.

### ➔ Un coup de pouce pour entrer dans la vie active. Sympa, non ?

#### Pourquoi ?

- Vos savoir-faire académique et technique intéressent l'armée de Terre.
- Boursier ou non, vous pouvez y prétendre.
- Un référent de l'armée de Terre vous suivra tout au long de votre parcours.

## Comment bénéficier de cette aide ?

- Être volontaire ;
- Être de nationalité française ;
- Être étudiant entrant en :

➔ **DUT** : Réseaux et télécommunications ou Informatique.

ou

➔ **BTS** : Systèmes numériques option A informatique et réseaux  
ou services informatiques aux organisations option A solutions  
d'infrastructure, système et réseaux.

- Prendre contact avec le centre de recrutement des forces armées (CIRFA) le plus proche de chez vous ;
- Être sélectionné sur dossier ;
- S'engager par convention à souscrire un contrat d'engagement dans l'armée de Terre, comme sous-officier, dès l'obtention du diplôme.

## Quand ?

Pour le cycle 2018-2019, déposez un dossier de candidature dès maintenant !

 **Date limite de dépôt des dossiers : le 30 SEPT 2018.**

### POUR PLUS D'INFORMATIONS :

Consultez le site **SENGAGER.FR**  
ou contactez un centre de recrutement (CIRFA)

CENTRE D'INFORMATION ET DE RECRUTEMENT  
DES FORCES ARMÉES  
8A, Bd Mal. Leclerc - BP 305 - 01011 BOURG EN BRESSE  
Tel. 04 74 32 19 19 - Fax 04 74 32 19 17  
cirfa-terre-bourg-en-bresse.accueil.fct@intra.def.gouv.fr

L'ARMÉE DE TERRE  
**RECRUTE  
ET FORME**  
15 000 POSTES

SENGAGER.FR

VOTRE VOLONTÉ, NOTRE FIERTÉ.



#SENGAGER